



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 27 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 19 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 70
Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Delphine BLAYA
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Olivier MULLER	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur David HAEGY	

Membres absents :

Monsieur Patrick AUDARD	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Noëlle CAMBILLARD	Monsieur Laurent GOBET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Organisation de la 4ème édition des Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable les 21 et 22 septembre 2026

Dans un contexte d'accélération des transitions environnementale, climatique et alimentaire, Dijon métropole affirme son ambition de territoire démonstrateur de transition agroécologique et d'alimentation durable, au travers de sa stratégie de transition alimentaire *ProDij- Mieux manger, Mieux produire pour Mieux vivre*, labellisée Territoire d'Innovation et Projet Alimentaire Territorial (PAT niveau 2) par l'Etat et reconnue au niveau national et européen. Inscrite dans le Plan Climat-Biodiversité, la transition alimentaire ProDij contribue pleinement à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone d'ici 2030.

Dans la continuité des précédentes éditions organisées à Montpellier (2019 et 2024) et Nantes (2022), les Assises Territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable se tiendront à Dijon les 21 et 22 septembre 2026. Elles s'intituleront à Dijon les « Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation ».

Cet événement national d'envergure rassemblera entre 800 et 1 000 participants, parmi lesquels des représentants des collectivités locales, de l'État, du monde agricole, des entreprises de la filière alimentaire, des chercheurs, des experts, des étudiants, des élus et des acteurs associatifs et citoyens.

Véritable temps fort technique et politique, ces Assises permettront :

- de croiser les regards et les expériences autour des grandes transitions agricole et alimentaire ;
- de valoriser les initiatives concrètes portées sur le territoire ;
- d'encourager l'innovation et la diffusion des bonnes pratiques ;
- de renforcer les partenariats entre territoires urbains et ruraux ;
- et de favoriser l'émergence de solutions partagées pour une alimentation plus saine et durable pour toutes et tous.

L'accueil de ces Assises à Dijon représente une opportunité stratégique pour :

- renforcer le rayonnement national et la notoriété de Dijon métropole comme territoire d'innovations en matière d'agroécologie et d'alimentation durable ;
- mobiliser et fédérer les acteurs locaux (producteurs, transformateurs, restaurateurs, ainsi que les restaurations collectives, associations, le monde éducatif et de la recherche) à l'origine de l'évolution des modes de production ;
- favoriser les partenariats en mobilisant l'ensemble de la communauté (150 organismes publics et privés), la plupart déjà signataires de la charte ProDij ;
- favoriser l'attractivité du territoire, le développement de nouveaux projets, tests d'innovations, accueil de startups.

Cet événement s'inscrit pleinement dans la dynamique de ProDij, qui vise à développer une alimentation locale respectueuse de l'environnement, à garantir un accès équitable à une alimentation de qualité pour tous, à développer et valoriser une offre économique répondant au nouveau marché de l'alimentation durable, à renforcer les liens entre territoires urbains et ruraux.

Organisé sur deux jours à l'Auditorium de Dijon et dans les locaux du Palais des Congrès, cet événement labellisé éco-responsable contribue au renforcement d'une destination responsable pour le tourisme d'affaires. Ces 4^{ème} Assises démontreront que malgré un contexte difficile et incertain, les territoires se sont saisis de la transition alimentaire au travers des 450 PAT labellisés en France et réussissent à rassembler tous les acteurs de cette transition autour d'objectifs communs.

Le thème retenu pour ces deux jours d'échanges de bonnes pratiques et de formation (attestation du CNFPT pour les agents des collectivités) est le suivant : **En associant les acteurs**

académiques, économiques, sociaux et les citoyens autour d'objectifs communs, les territoires sont des accélérateurs de la transition alimentaire.

Ce thème sera décliné en 4 axes principaux :

1. Coopération entre acteurs – citoyens du territoire ;
2. Enjeux sociaux de l'alimentation (équité, santé) ;
3. L'alliance entre territoires urbains et territoires ruraux ;
4. Les assiettes idéales.

Les 4 sessions plénières, 4 sessions parallèles thématiques, 80 ateliers et 20 visites de terrain permettront aux 1 000 participants de contribuer aux propositions du plaidoyer de clôture porté par le Secrétariat Permanent des Assises. Un large appel à contributions sera lancé au plan national à partir de novembre 2025.

Le premier Comité de pilotage national de cette manifestation, dénommé CODIJ, se tiendra à Dijon le 25 septembre 2025. Le CODIJ associe les membres fondateurs des Assises : les métropoles de Nantes et Montpellier, France Urbaine, le CNFPT, la fondation Carasso, Terres en Villes, les financeurs publics et les membres du Comité Scientifique et technique co-présidé par Damien Conaré, directeur de la chaire UNESCO « Alimentation du Monde » de Montpellier et le Vice-Président de Dijon métropole délégué à la transition alimentaire. Plus d'une vingtaine de propositions d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques ont déjà été proposés par des partenaires métropolitains. Des experts dijonnais ont aussi accepté de préparer et animer les 4 tables rondes d'approfondissement qui permettront d'accueillir des expériences internationales (Université de Laval au Québec, les villes de Reggio Emilia et de Cluj, ...) ou de mettre en exergue l'innovation pour l'alimentation durable par le biais du pôle de compétitivité Vitagora. L'Institut Agro de Dijon (IAD) a accepté de piloter la préparation de la plénière « saisine de la jeunesse en coopération avec plusieurs établissements de formation (Ecole des Métiers, Lycée Agricole de Quetigny, UBE, CMQ Goût-Alimentation-Tourisme,...) sur le thème : les assiettes idéales que nous voulons pour demain ». Cette séance de dialogue entre étudiants, lycéens, et ingénieurs avec 2 experts internationaux fera l'objet d'un travail pédagogique piloté par l'IAD tout au long de l'année scolaire 2025-2026.

Le programme des Assises est piloté par la Direction Générale de l'attractivité et du rayonnement de Dijon métropole et repose sur plusieurs ressources internes de Dijon métropole qui feront l'objet de convention de partenariat : la cuisine centrale de Dijon fournira les repas végétalisés du 21 septembre, la direction du commerce organisera le repas convivial des congressistes le lundi soir sous forme d'un brunch des Halles éco-responsable, l'Office de Tourisme de Dijon métropole assurera la gestion des inscriptions et la billetterie, les visites de terrain seront assurées en transport collectif avec un Pass journée de Divia. A noter : Les élèves en formation bac Pro Métiers de l'Accueil du lycée Simone Weil de Dijon assureront l'accueil et le guidage des participants vers leurs différentes activités.

Au-delà des nombreuses actions menées en relation étroite avec les citoyens-consommateurs par les membres de ProDij et Dijon métropole chaque année, le grand public sera particulièrement associé à cet évènement grâce à 3 temps forts :

- Le brunch des Halles du dimanche 20 septembre 2026 illustrera les thèmes et objectifs des 4^{èmes} Assises ;
- La Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin proposera une programmation culturelle en lien avec les 4^{ièmes} Assises tout au long de la semaine du 19 au 26 septembre 2026 ;
- Show-les-Papilles, qui se tiendra à la Cité le samedi 26 septembre 2026 valorisera ProDij et les 4^{èmes} Assises pour clore les festivités.

Le budget prévisionnel des 4^{èmes} Assises est estimé à 500 000 € TTC (temps-homme Dijon métropole et partenaires inclus) selon le détail du budget joint en annexe.

Afin d'assurer leur bonne organisation et de garantir un programme ambitieux, Dijon métropole, en tant que porteur de l'évènement, sollicite le soutien financier de partenaires extérieurs : État, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département de la Côte-d'Or, ADEME, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, et entreprises privées. A cet effet, une convention de parrainage sera passée avec les sponsors privés.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de confier** à Dijon métropole le pilotage de l'organisation des 4^{èmes} Assises territoriales de la Transition agroécologique et de l'alimentation durable » à Dijon les 21 et 22 septembre 2026 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions publiques et concours privés possibles et nécessaires à la réussite de ces Assises ;
- **d'approuver** la convention de parrainage type jointe en annexe pour le soutien financier privé ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION : 4
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 13 PROCURATION(S)	